

LE PLAN DES EXPERTS

LA COMMISSION DES REPARATIONS
PUBLIE LES REPONSES
DES GOUVERNEMENTS ALLIES

Les discussions autour du rapport des experts sont entrées dans la phase décisive : les gouvernements alliés ont fait connaître leur sentiment à la C. D. R.

Pour éclaircir la discussion qu'il faut prévoir à l'effet de réaliser définitivement l'accord interallié, préliminaire nécessaire de l'accord avec l'Allemagne, il ne sera pas inutile de définir quel est exactement le travail qui doit être effectué, comme conséquence du rapport des experts.

La tâche est triple : elle concerne, pour une part, la commission des réparations ; pour une part, le gouvernement allemand lui-même ; pour une part, enfin, elle relève des gouvernements alliés.

La tâche de la C. D. R.

La besogne qui incombe à la commission des réparations n'est certes pas la moins lourde ; la commission n'a pas seulement, en effet, à se mettre d'accord avec le gouvernement allemand sur les questions qui sont aussi de la compétence de celui-ci et sur lesquelles nous reviendrons tout à l'heure ; elle a, d'abord et surtout, une mission propre à remplir. Les experts ont proposé l'organisation d'un comité d'administration, soit cependant efficace. C'est affaire à la commission des réparations, et les décisions qu'elle prendra auront la plus grande importance, puisque la création du comité constitue la principale garantie offerte aux alliés. On se souvient, d'autre part, que les experts ont prévu l'institution d'un comité des transferts dont l'influence sera prépondérante sur le paiement proprement dit des réparations, car il aura la haute main sur l'exécution des programmes de livraisons en nature, et aucun versement en espèces à un Etat allié ne se fera sans son ordre ; l'annexe B du rapport ne contient, sur le fonctionnement et les attributions du comité, qu'un certain nombre d'indications, qui ont grand besoin d'être complétées. Si l'on ajoute, enfin, que la commission des réparations aura à intervenir dans les négociations relatives à l'emprunt international de 800 millions de marks ou prévu pour la première année de fonctionnement du plan général, on conclura sans doute que l'ouvrage ne lui manquera pas.

La tâche du gouvernement allemand

Le gouvernement allemand n'a pas devant lui une tâche moins importante, puisqu'il lui faudra mettre en harmonie sa législation et son organisation administrative avec les conclusions des experts : la création de la nouvelle banque ne peut se faire sans une loi ; la concession de l'exploitation des chemins de fer, propriété du Reich, à une compagnie exige un amendement à la Constitution, pour l'approbation duquel le vote des deux tiers des membres du Reichstag sera nécessaire ; la mise en œuvre du contrôle allié nécessitera une révision des règlements administratifs ; on demande, enfin, à l'Allemagne, un remaniement de son système fiscal et des réformes budgétaires. Tout cela ne peut être accompli en un jour ; mais tout cela, du moins, doit être entrepris.

La tâche des gouvernements alliés

Les gouvernements alliés, enfin, auront à prendre des décisions de caractère politique. Les experts leur ont recommandé de « lever ou de modifier, dans la mesure nécessaire » les mesures actuelles, « dès que l'Allemagne aura mis à exécution le plan recommandé », et cette phrase pose toute la question de la transformation du régime en vigueur dans la Ruhr ; ils leur ont laissé le soin de régler l'application éventuelle de nouvelles sanctions ; certaines phrases du rapport, enfin, donneraient à entendre que les experts sous-entendent la question des dettes interalliées serait posée. Les alliés auront à décider s'il est, en effet, utile que tous ces problèmes soient mis dès maintenant sur le tapis et si, pour passer à l'exécution du plan des experts, il est indispensable qu'elles soient résolues. M. Ramsay MacDonald n'a pas caché que tel n'était pas son avis, et il n'est pas impossible que, dans d'autres capitales, on pense comme lui. Le gouvernement français qui, instruit par l'expérience, devra peser le pour et le contre, l'intérêt qu'il y a à profiter d'un moment favorable pour entreprendre l'exécution d'un vaste plan de réparations et l'avantage que représenterait l'édification préalable et laborieuse d'un système éventuel de sanctions.

Une chose du moins est certaine : tout un travail préliminaire d'ajustement et de mise au point doit être accompli par la commission des réparations ; il sera lent et délicat. Et c'est pourquoi nous comptons sur l'autorité de M. Barthou pour que la commission se mette à l'œuvre sans retard et poursuive son labeur sans désemparer.

POINTS COMMUNS ET DIVERGENCES

Les quatre réponses des gouvernements alliés à la commission des réparations, que nous donnons ci-dessous, ont toutes un point commun : elles se félicitent des tracés des experts, à la compétence et à l'esprit d'objectivité desquels elles rendent hommage, et acceptent leurs conclusions comme base d'un règlement du problème des réparations.

Mais tandis que les réponses belge et italienne sont conçues en termes très généraux, celles du président du Conseil et du gouvernement britannique entrent dans le détail et laissent entrevoir, au sujet des points sur lesquels devront, selon eux, porter les conversations entre gouvernements et sur la façon dont devra opérer, de son côté, la C. D. R., certaines divergences de vues, qui portent plutôt sur les méthodes que sur le fond et qui ne sont pas inconciliables.

La démarche faite avant-hier par lord Curzon au Quai d'Orsay montre qu'une entente est possible entre les alliés. L'ambassadeur britannique, apportant une interprétation exacte des paroles prononcées par M. MacDonald à York, a déclaré que le gouvernement britannique est prêt à faire confiance à l'Allemagne, mais que, si elle ne tient pas sa parole, « il est également prêt à exercer toute action énergique quelconque, d'accord avec ses alliés ».

LA REPONSE FRANÇAISE

Après avoir déclaré qu'il a pris connaissance « avec le plus grand intérêt » des rapports des experts que lui a transmis la commission et qui « répondent exactement au but qui leur avait été fixé », M. Poincaré se félicite d'avoir pris l'initiative de proposer la convocation des experts et rend hommage à leur compétence, leur impartialité et leur sens des réalités. Puis, il ajoute :

Munie de renseignements aussi détaillés et aussi précis, la commission a maintenant à même de prononcer son jugement ; c'est ce que les gouvernements sont en droit d'attendre d'elle : une décision définitive reprenant les conclusions des rapports des experts, les motifs, leur donnant la forme exécutoire, alors qu'ils sont le plus souvent rédigés, comme il convient de l'être pour des rapports de conseillers, sous la forme de simples indications, et les complétant sur certains points que les experts ont laissés à la commission elle-même le soin de traiter ou sur lesquels ils ne se sont point prononcés.

C'est ce que la commission des réparations aura fait ce travail et qu'elle aura ainsi bien défini tous les sujets qui sont de son ressort, d'après le traité, et ceux qui ne sont point de sa compétence, qu'elle sera en mesure de faire connaître ces derniers aux gouvernements intéressés.

Les gouvernements ne pourront, en effet, agir utilement que lorsqu'ils sauront avec exactitude la suite pratique que la commission des réparations donne aux propositions des experts.

La C. D. R. et l'Allemagne

Il faut également qu'ils aient pu constater que le gouvernement allemand a pris, de son côté, les dispositions nécessaires pour exécuter la décision de la commission. Il est évident que cette décision ne peut être prise avant que la commission ait approuvé les projets de loi et de décrets qu'elle a demandés au gouvernement allemand de lui soumettre, en vue d'assurer l'exécution du plan.

Mais il est évident aussi que c'est seulement après cette décision que les gouvernements alliés seront à même d'arrêter « les conclusions » qui relèvent de leur compétence afin que les plans proposés produisent le plus tôt possible leur plein effet. Le gouvernement allemand et les gouvernements alliés ne sauraient être, en effet, mis sur le même pied en la circonstance.

La commission des réparations, agissant en vertu des pouvoirs qu'elle tient du traité de paix, peut tenir compte des observations qui lui seront faites par le gouvernement allemand qui a l'obligation de se faire entendre et doit prononcer ensuite sa décision avec toute l'autorité que lui confère le traité.

L'unité économique du Reich et la question des gages

Les experts ont, d'ailleurs, déclaré que l'unité économique et financière du Reich devrait, d'après eux, être rétablie, aussitôt que le plan recommandé serait mis à exécution. Puisque la commission a décidé d'accepter les conclusions des experts, les conclusions, le gouvernement français se plait à penser que, sur ce point capital, elle n'a pas entendu modifier ces conclusions.

Les gouvernements auront à examiner entre eux dans quelles conditions les gages actuellement détenus par la France et la Belgique seront remis individuellement à tous les alliés. Mais ces opérations ne pourront avoir lieu avant que l'Allemagne ait effectivement mis le plan à exécution, et c'est aux gouvernements de déterminer d'un commun accord les garanties qu'elles pourront rendre nécessaires.

Et le président du Conseil termine en affirmant que « le gouvernement français fera, dans une pensée de conciliation et d'entente, au cours des conversations qui s'engageront, le moment venu, tous les efforts compatibles avec les intérêts vitaux de la France pour permettre, en ce qui le concerne, une prompte mise à exécution de la décision définitive que lui fera connaître la commission ».

(Voir les réponses belge, anglaise et italienne à la troisième page.)

Le capitaine aviateur Monet se tue à Villacoublay

Versailles, 28 avril (dépeche Havas). C'est après-midi, le capitaine aviateur Monet, officier pilote du centre d'études de Villacoublay, procédait à des exercices d'atterrissage au-dessus du terrain d'aviation lorsque, à un moment donné, l'avion piqua du nez et alla s'abattre dans le bois de Bièvres.

L'appareil fut brisé et le capitaine aviateur fut tué sur le coup. Le corps a été transporté à l'hôpital militaire de Versailles.

Le capitaine Monet était âgé de vingt-huit ans.

L'AGRESSION DU TRAIN DE CHARTRES

Mlle Marcelle Burgel paraît hors de danger

MAIS SON AGRESSEUR RESTE INTROUVABLE

Jouy, 26 avril (de notre envoyé spécial.) J'ai pu voir sur son lit de souffrance l'infortunée victime du bandit masqué, qui, hier, tenta de lui défoncer le crâne à coups de ciseau à froid.

Grande, robuste, Mlle Burgel a dû opposer une vigoureuse défense à son agresseur. — Oh ! oui, affirme-t-elle, en me débattant, j'ai brisé la vitre de la portière. Et lui, je l'ai griffé aux mains.

A ce moment, elle m'aperçoit et demande si je suis un journaliste.

Je lui souris, ce n'est pas un photographe, je ne veux pas être pris dans cet état-là.

De fait, Mlle Burgel, qui avait de beaux cheveux bruns, est tondue comme un « bleu ». Mais cette coquetterie de la blessée est d'excellente augure. Si aucune complication ne survient, dans un mois la jeune fille sera tout à fait remise, avec seulement des cheveux un peu plus courts que la mode ne le comporte.

Le commissaire Bringé et ses inspecteurs Badoe et Belin ont profité de l'état satisfaisant de la blessée pour lui faire préciser le signalement de son agresseur. Il était plutôt grand et mince, blond ou châtain clair, tout au moins, et avait les yeux bleus.

Si on me le montrait, je le reconnaitrais rien qu'à ses yeux.

D'autre part, Mme Renard, la débitante de Jouy, qui, en gare d'Epervon, a aperçu le bandit à la portière de son compartiment, a également pu fournir d'autres renseignements.

— Je me trouvais, dit-elle, dans le dernier compartiment de la voiture de troisième classe contiguë à celle de première, où avait pris place Mlle Burgel.

L'homme a ouvert ma portière. C'était un blond, à visage pâle, avec un mauvais regard, fixe. Son costume était gris à rayures. Il avait un faux-col — empressé ou souple, je ne sais pas — mais blanc et une cravate fantaisie.

Enfin, un employé de Maintenon a remarqué, au passage du train, que les lavabos du wagon de première étaient très faiblement éclairés, comme si on en avait mis l'ampoule en veilleuse.

Les policiers pensent que le bandit, après s'être montré à Mme Renard, aura franchi le marchepied d'interalle entre les deux wagons et sera allé s'installer dans les lavabos des premières pour se masquer de son mouchoir.

En cherchant le bandit, on trouve un désespéré

Mais tout cela ne donne pas le coupable qui reste inconnu autant qu'introuvable. Ce matin, les gendarmes de Maintenon avaient arrêté un jeune homme de trente ans, dont le signalement répondait à peu près à celui du bandit.

L'homme qui n'avait sur lui aucun papier refusait de faire connaître son identité. Déjà les excellents gendarmes croyaient avoir mis la main sur l'agresseur de Mlle Burgel. Mais le commissaire Bringé, prévenu, réussit à obtenir son état civil.

C'est un malheureux jeune homme, qui désespérant de guérir d'une grave maladie, erre depuis quarante-huit heures dans les bois, hésitant à se donner la mort. Ce désespéré, qui a été conduit à Chartres, a d'ailleurs confié au commissaire qu'il avait mis sa famille au courant par lettre, de sa triste résolution, ce qui sera vérifié.

En ce qui concerne l'auteur de l'agression, deux hypothèses restent en présence : ou le bandit était simplement à la recherche d'un coup, sur un voyageur quelconque, ou Mlle Burgel était spécialement visée.

Dans ce dernier cas, les fréquentations de la jeune blessée, à Montmartre et à la Goutte-d'Or, où elle était connue sous le nom familier de « Nita », pourraient peut-être mettre les policiers sur une piste intéressante.

Des communistes wurtembergeois voulaient assassiner le général von Seeckt

Berlin, 26 avril (dép. Radio.)

Au cours d'une enquête ouverte contre sept communistes, arrêtés avant-hier, le parquet de Stuttgart aurait découvert qu'ils avaient formé une association ayant pour but de faire disparaître par tous les moyens les adversaires les plus dangereux du parti communiste. Un Russe, nommé Goreff, qu'on suppose être l'instigateur de ce mouvement, a été arrêté à Berlin.

Au cours de la perquisition opérée chez lui, on a découvert une grande quantité d'explosifs, ainsi qu'un plan d'attentat contre le général von Seeckt et le ministre wurtembergeois de l'Intérieur Volz.

LE RAID MERVEILLEUX DE PELLETIER D'OISY

L'aviateur français, qui, 35 heures après son départ, était arrivé en Asie Mineure est reparti pour Bassora

Jamais encore raid aussi merveilleux que celui qu'accomplissent en ce moment le lieutenant Pelletier d'Oisy n'avait été réalisé.

Jeudi matin, il quittait Villacoublay ; vers la fin de l'après-midi, il était à Bucarest.

Après une nuit de repos, dans cette capitale, il reprenait son vol et, toujours en compagnie de son mécanicien, le sergent Bezin, il poursuivait son vol vers l'Orient.

Une dépêche communiquée hier, par le service de l'Aéronautique faisait connaître que cette seconde étape avait été tout aussi heureuse que la première.

L'aviateur avait survolé Andrinople, Constantinople et Konia et était allé atterrir à Mossulim, puis à Alep après un voyage de huit heures environ, représentant 1.500 kilomètres, ce qui met à 187 kilomètres à l'heure la vitesse moyenne de l'appareil.

La traversée de la grande chaîne du Taurus s'était effectuée à 3.000 mètres d'altitude ; le survol de l'Asie Mineure avait été

Deux trains se tamponnent sous un tunnel de Londres

ON COMPTE QUATRE MORTS ET CINQUANTE BLESSÉS

C'est grâce à la rapidité des secours que le nombre des victimes n'est pas plus élevé

Londres, 26 avril (dép. Petit Parisien.)

La finale de la Coupe nationale d'Angleterre, qui s'est disputée aujourd'hui pour la deuxième fois au Stadium de Wembley, a été, comme l'année dernière, l'occasion d'un grave accident ; mais, tandis qu'en 1923, c'est à l'intérieur du stade que s'est déroulé le drame où les blessés se comptèrent par milliers, cette année c'est sous un tunnel adjacent à la gare londonienne de Euston que s'est produite la catastrophe.

Des amateurs de football, venant pour la plupart des régions du Midland, avaient pris place dans l'express qui relie l'Ecosse à la capitale. Le rapide était depuis un quart d'heure à l'arrêt sous le long tunnel qui se trouve près de la gare, quand, soudain, les voyageurs entendirent le bruit prolongé et sourd d'un roulement. Les plus curieux avaient eu à peine le temps de se pencher par la portière qu'un choc formidable se produisit et qu'une immense clameur d'effroi emplissait le tunnel. C'était un train électrique suburbain qui venait de se jeter sur l'express. La force de la collision avait été telle que les premières voitures du train tamponneur avaient grimpé sur l'arrière du train tamponné. Toutes les lumières électriques s'éteignirent, cependant que, par suite d'un court-circuit, le feu prenait aux débris des voitures écrasées.

A l'intérieur de chaque voiture, d'effroyables scènes se produisirent. Bloqués pour la plupart par les portières, que la violence du choc avait forcées en dedans, les voyageurs, précipités les uns sur les autres, cherchaient en vain à forcer une issue.

Heureusement que les secours s'étaient rapidement organisés. De la station de Camden Town étaient accourus des équipes de sauveteurs. Aux lueurs des lampes à acétylène que portaient les ouvriers, le travail de déblayage se poursuivait sans relâche. Bientôt après arrivait une autre équipe munie d'extincteurs, et qui, s'attaquant fiévreusement aux multiples foyers d'incendie, parvenait assez rapidement à conjurer le danger d'embrasement. Il était temps, car la catastrophe, qui déjà se chiffrait par cinquante blessés et deux morts, eût pris des proportions terrifiantes.

Grâce aux efforts des sauveteurs, vers la fin de la matinée, toutes les victimes avaient pu être retirées des décombres et transportées dans un hôpital. Quant aux deux morts, dont l'un n'a pu être encore identifié, ils étaient déposés à la morgue la plus voisine.

Deux des blessés ont expiré à l'hôpital, ce qui porte à quatre le nombre des morts. Parmi les blessés, on signale tout particulièrement, pour son sang-froid et son courage, le conducteur du train électrique qui, les jambes broyées sous le lourd moteur et en proie à d'horribles souffrances, dirigea lui-même les opérations de son propre sauvetage, qui dura cinq heures.

Le ministre des Transports a chargé le colonel Pringle d'une enquête sur les causes du sinistre.

Récits de rescapés

Le mécanicien du train tamponneur a fait, ce soir, à des journalistes, les déclarations suivantes :

Je n'ai aperçu l'arrière de l'express que lorsque je suis arrivé au milieu du tunnel. J'ai immédiatement serré les freins, mais trop tard malheureusement pour éviter l'accident. Le choc fut terrible. Lorsque je repris mes sens, je me trouvai enroulé sous les débris et avec les deux jambes engagées sous le moteur. C'est au courage de mes camarades que je dois d'être encore en vie.

D'autre part, M. Lamb, un autre rescapé du train de Coventry, a fait le récit suivant :

Quand je voulus sortir du compartiment, une obscurité profonde régnait dans le tunnel. L'éclairage avait cessé de fonctionner dès le moment de la collision. A grand peine je ramai parmi les débris des wagons renversés et je reconstruis quelque peu d'une lanterne. Cette brusque éclipse me mit face à face avec un horrible spectacle : un homme gisait à quelques centimètres de moi, le corps pris sous un wagon, les deux jambes coupées au-dessus du genou. Comme le malheureux ne gémissait pas, j'en conclus qu'il était mort.

Un peu plus loin, j'entendis, parmi les supplications, pleurs et les gémissements, des voix qui répétaient : « Prenez garde au rail conducteur ». Je compris alors que je courais le risque d'être électrocuté net et mes angoisses s'en trouvèrent accrues.

HINDENBURG GRAVEMENT MALADE

Berlin, 26 avril (dép. Radio.)

Plusieurs télégrammes reçus de Hanovre annoncent que le maréchal Hindenburg est alité et que son état est considéré comme assez grave, étant donné son grand âge.

A BIRIBI avec les "pégrins"

IX. — EL-BORDJ, SIDI-BOUHALAL ET AUTRES LIEUX



En haut, les détenus du détachement de Dahara. En bas, détenus au travail sur la route.

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL.) Kénitra... Au camp de Dahara, ce matin, tout était gai. Il arrivait aux détenus une chose étonnante, ils couraient après le premier passant pour lui apprendre :

— Maintenant on mange bien, on n'est plus maltraité, on travaille ! Cent, quatre-vingt-huit hommes, formaient ce camp.

— Et il n'y a que deux malades. Quand ils ont dit : « Je suis malade », on ne les a pas assommés, on les a fait coucher, oui, monsieur. Ah ! nous n'avons plus à nous plaindre, au contraire.

Les Arabes ont retrouvé le paradis de Mahomet. — Y a bon, oui, monsieur, maintenant bien manger, bien coucher, y a café, bon sergent, pas dispute, travail, c'est tout.

Trois hommes étaient punis ; deux avaient un dix-huit, l'autre un vingt-neuf (jours de cellule).

On alla les voir. — Aviez-vous mérité votre punition ? demanda le sergent.

— Je ne l'avais pas volée, dit l'un. Celui-là avait renversé intentionnellement la gamelle d'un camarade : le camarade resta le ventre vide. Les deux autres « en avaient fait à leur tête ».

— Comme leur conduite est bonne, ils n'accompliront pas leur peine jusqu'au bout.

— Merci ! sergent Flandrin. Ils ne disent jamais le nom du sergent. Mais, dans ce cas, ils tenaient à marquer que ce n'était pas à un sergent, mais au sergent Flandrin que s'adressait le merci.

Je demandai au sergent. — Avez-vous du mal pour les conduire ? — J'obtiens d'eux tout ce que je veux. C'est la méthode du capitaine Etienne.

— Vous êtes ici depuis longtemps ? — Deux mois.

Deux mois de bon traitement avaient transformé l'esprit du camp. Il semblait aux détenus qu'ils venaient de sortir de « ce milieu amer et plein de vices immondes ».

« On est toujours dans la peine, me dit l'un, mais cette fois la peine est propre. » Un autre se réjouissait si franchement de son nouveau sort que je le crus à la veille de sa libération.

— Oh ! non ! dit-il, j'en ai encore pour quinze ans ! Une nouvelle tribulation pourtant les hommes : le sergent Flandrin arrivait au bout de son temps. Il allait rentrer dans la vie civile.

— Qui le remplacera ? Pourvu que les jours d'El-Bordj ne reviennent pas ? Ni ceux de Sidi-Bouhalal.

Hier, j'avais aperçu de la route une espèce de sinistre relais au flanc d'une montagne. C'était, à l'horizon, la seule révélation qu'un jour des hommes fussent passés par là. Maintenant, les maisons de boue s'écroulaient. Le lieu était abandonné. Le soir, en revenant, je n'y vis même pas les yeux d'un oiseau de nuit. C'était El-Bordj.

Le détenu R... dit : — A El-Bordj, il y avait un four à chaux. C'est là que l'adjutant M... (l'adjutant d'acier de Dar-Bel-Hamrit) nous mettait quand nous étions malades. Ensuite, par la nuit, il nous versait de l'eau froide sur la tête. Puis il nous laissait toute la journée au fond du four, sans manger.

Mais un détenu à lunettes interrompit : — Il avait une autre invention... Il faisait aussi porter le malade dans la fosse d'aisances, en plein soleil. Le malheureux demeurait là-dehors toute la journée, et, à midi, l'adjutant lui envoyait, à la place de sa gamelle, une dose d'ipéca. C'était moi l'infirmier.

Laisse-moi parler, fait R... D'autres fois, repêché, les malades restaient au garde à vous, au milieu de la cour, sept ou huit heures de suite. Quand l'adjutant passait près d'eux, il leur crachait au visage et leur donnait des coups de matraque ; le sang sortait par la bouche ou par le nez. « Quand vous viendrez vous faire », porter malades », nous disait-il, vous tiendrez votre tête à la main, comme un saint de l'histoire, autrement vous serez punis. »

— Laisse-moi dire, fait l'infirmier, j'en ai vu plus que toi grâce à ma place. Ainsi, l'Arabe El Radi. Il n'est pas reconnu malade. On le traîne au chantier. Là, il ne peut faire son travail, et lâche sa pioche. Alors on le met sur le bord de la route,

la tête en bas, les pieds sur un tas de cailloux et un parapluie, une large pierre plate, sur le ventre. Il reste au soleil toute la journée. Il demande à boire. A un moment, on lui apporte une gamelle, il croit que c'est de l'eau, il boit. C'est du sel fondu. Le soir, on le ramène au camp dans une brouette. Je veux commencer à le soigner. Le pouls ne battait déjà plus. Une demi-heure après, il était mort. — Il avait, art-on dit, mangé de mauvais champignons au cours de la journée.

Un colosse arabe, qui du bout de sa pioche fait voler des éclats de terre, s'arrête soudain de travailler et, coupant la parole à deux ou trois :

— Moi, Ben Hammed, matricule 807, j'ai à dire aussi sur El-Bordj. Moi, j'avais un chef, sergent B..., qui crevait ma peau de coups de cravache. « Crève, sale tron de figuier », disait-il. Moi, travaillant tout le jour et moi pas d'eau, pas manger, pas rien. Il me faisait mettre un caillou dans la main, fermer la main et avec sa cravache : rhéin ! rhéin ! dessus. Comment que ça se fait ça, moussieu ?

— Et moi, inscriviez bien mon nom. C'était un tout petit, un pégrin.

— Je vais vous apprendre la fin du détenu M..., qui se prit de querelle avec le sergent T..., à la portion centrale. Alors, le sergent lui dit : « Si tu tombes dans mon détachement ton affaire est faite. » Il y tomba ; c'était au camp Bruyant. Cellule, manchettes de pioche sur le dos ; enfin, un matin, vers neuf heures, M... ne tenant plus debout, prononce la phrase fatale que le sergent attendait. Il dit : « Je suis malade, je ne puis plus travailler. » Le sergent le prend, le pousse au fond d'un petit ravin, mais il réchappe et lui dit : « Viens avec moi. » C'est à ce moment que tous deux passèrent près du sergent G... Et le sergent T... dit à son collègue : « On va encore se débarrasser de celui-ci. » Le sergent T... emmena le détenu derrière des éribas et le roua de coups si bien placés que le camarade resta inanimé. Le sergent nous appela et dit à deux de nous : « Remontez-le au camp. » Nous l'avons remonté. Il est mort le lendemain matin, sous le marabout, sans parler.

— Moi aussi j'ai à dire sur El-Bordj. — Parlez.

— Je m'appelle C... je me suis rebiffé. Voici ce qui s'est passé. Je suis piqué par un scorpion. Je le fais constater par le sergent G... Il me répond : « Crève ! » La pioche était venimeuse, la fièvre me prend. Je perds la tête, je refuse d'aller au travail. Je dis à l'adjutant S... : « Faites-moi passer en conseil de guerre, je préfère n'importe quelle peine, la réclusion, les travaux forcés à ce que l'on me fait subir ici. » L'adjutant lève sa cravache pour me frapper. Je recule d'un pas et, décidé à tout, je lui dis : « Crève pour crève, si vous me touchez, je vous rentre dedans jusqu'à mon dernier souffle. » Il laissa retomber sa cravache, me conduisit en cellule et me dit : « Tu vas passer le falot (aller au conseil de guerre). Ce n'est pas mon idée à moi, je l'aurai sur place. »

— Enfin, me voici en cellule sous le marabout. Il y faisait une grosse chaleur de désert. Là, je trouve quelques camarades qui avaient plutôt l'air d'être de l'autre monde. La vie me semblait insupportable. A tout prix, je voulais le conseil de guerre pour échapper à mes ennemis sans courir.

Je me procure une cuiller coupante et la cère le marabout. L'adjutant arrive et demande : « Qui a fait ça ? » Je serais et réponds : « C'est moi. » Il me dit : « Toi affaire est faite. » Et il s'en va.

— Dem

six heures dans une position tellement tourmentée que je crus casser ma pipe. Enfin, deux jours après, comme malgré ses coups je me cramponnais à ce monde, il m'en vint au conseil de guerre, en recommandant aux deux Sénégalais qui m'accompagnaient de me tenir si je n'allais pas droit. Il me lança sur la route sans une goutte d'eau. C'est la dernière torture qu'il me fit. J'ai attrapé deux ans de rabiot. Voilà ce que me valut une piqure de scorpion. C'est là, monsieur, la grande vérité.

Maintenant, tous parlaient à la fois. On était plus mal traité que les chiens des Chleuhs.

— A Sidi-Bouhalal, le sergent F... nous montrait sa canine toute la journée et nous disait : « Vous voyez ma canine, regardez-la bien, vous deviendrez gras comme elle ! » Moi, Pauline, pour échapper aux châtiments, je me suis accusé d'un vol que je n'avais pas commis, un vol de deux bouteilles de vin. Et je suis allé au conseil. J'ai attrapé un an de plus, mais cela valait mieux que tant de coups de bâton.

— Le sergent P... nous faisait servir des gamelles et les mettait à terre. Il appelait son chien. « Allez à la corvée, nous disait-il, vous n'avez rien à craindre, le chien gardera les gamelles. » Quand, la corvée finie, nous revenions vers notre malheureuse soupe, le chien l'avait mangée.

Et le sergent allemand... Le corps de la justice militaire manque parfois de bras, il demande des auxiliaires. C'est ainsi que de la légion étrangère arrivent des sergents allemands.

— Le sergent allemand m'ayant assommé de la poignée de son revolver m'attacha à la crapaudine et me mit la tête au-dessus de la ténacité. Puis il partit. Le soir, le sergent-major me détacha. L'Allemand entra du chantier. Il passa la tête par l'ouverture du marabout et me demanda : « Tu n'es pas encore crevé, zolopar ? » Puis, voyant que j'étais détaché, il me redressa. Je suis resté en crapaud jusqu'au lendemain matin. Il me faisait payer.

— Au four à chaux, il nous obligeait à prendre les pierres brûlantes avec nos mains. Et il « charriait » par-dessus le marché : « Les sacs, nous disait-il, sont pour la batterie ! Ils sont trop chers pour vous, zolopars ! »

— Et les trousseaux de clefs lancés sur nous comme par une fronde.

— C'est de là que nous avons rapporté tous les « bouillazons » qui marquent nos corps.

— Et l'Allemand qui me disait : « Montre-moi ton dos. » Je me tournais. « Courbe-toi ! » Je me courbais. Alors il profitait de ma triste position et m'en voyait d'un grand coup de pied, le nez contre terre. « Viens ici, tourne-toi. » Je me tournais. « Courbe-toi. » Je me courbais et il recommençait tant ce que ça l'amusait.

— C'est comme l'adjudant M... qui arrivait sur le bout de ses souliers, pour nous nous surprendre. Il nous envoyait un coup de pied dans les fesses. Il fallait sauter sur-le-champ. Il était content, si nous n'étions pas dix-huit ou vingt-neuf ! — Et Bordj, Sidi-Bouhalal, M'mrit, ah ! quel temps !

Il réfléchissent. Toutes ces visions repassent sous leurs yeux.

— Mais aussi, dit le 633, quand tout cela sera fini, si nous sommes sur le quai de Marseille le jour où le capitaine Etienne et le sergent Flaminio débarqueront pour aller voir leur mère, nous porterons bien volontiers leurs bagages à l'éclé jusqu'à la gare Saint-Charles. Pas, les copains ?

(A suivre.)

Albert LONDRES.

En une journée l'adjudant Foigny fait un "demi-tour de France"

L'adjudant Foigny, du régiment d'aviation de Tours, pilotant un avion de série,



L'adjudant Foigny

mun d'un moteur Renault, a effectué dans la journée de vendredi le circuit suivant : Tours, Paris, Metz, Strasbourg, Dijon, Lyon, Châteauroux, Tours, soit 1.500 kilomètres, à une vitesse commerciale de 132 kilomètres à l'heure, malgré des circonstances atmosphériques peu favorables.

UNE PLAINTE DU CHAUFFEUR BAJOT

Le chauffeur Bajot, agent en constituant partie civile, porte plainte contre le gérant de l'Action française, pour infraction à l'article 38 de la loi de 1884 sur la presse qui, sous peine d'une amende de 50 à 1.000 francs, interdit la publication des actes de procédures criminelles ou correctionnelles, avant qu'ils aient été lus en audience publique. M. le juge d'instruction Barnaud a convoqué à son cabinet le gérant, M. Delsart, et a procédé à la formalité de l'interrogatoire d'identité.

Nous vous rendrons compte.

CELLES QUI PLEURENT

GRAND ROMAN INÉDIT

PREMIÈRE PARTIE

DOMINIQUE ET SON FANTÔME

IX (suite)

Le couteau de Zabath

— Au premier plan, un peu au delà du village, la Gouvernelle s'immobilisa, avec son chapeau aux cheveux et ses lunettes d'écaille, regardant par les derniers feux du couchant, son parc dont l'ombre distinguait d'ici les lignes et les méandres, sa cité ouvrière aux trois cents petites maisons toutes pareilles et que leurs petits jardins entourent de verdure.

— N'as-tu rien remarqué ? dit Dominique.

Catherine sourit sans répondre, bien qu'il lui tardât que la promenade prit fin, car c'est à peine si elle avait échangé vingt paroles avec Franz, et ce n'était pas bien intéressant de ne le voir que de dos.

Mais elle se rattrapait ce soir : il était à la Gouvernelle avec Mme de Mont-Aiglon.

L'autre avait également accédé son allure, l'on atteignit tout de suite les premières maisons du village.

C'était l'heure du repas du soir, des groupes d'hommes se dissolvaient à l'appel des ménages, des bruits de marteaux s'élevaient, des coups aux objections de leurs mères, enragés à leur queue derrière partie.

L'autre passait, Dominique et Catherine s'avançaient affectueusement de toutes parts, et l'on avait atteint à peu près la moitié de la longue rue qui coupait en deux Bloisville lorsqu'un cri terrible retentit :

Copyright by René Vinc. 1924. Traduction et reproduction interdites pour tous pays.

LES ELECTIONS LEGISLATIVES : LES CANDIDATS

3 députés à élire, au lieu de 6 en 1919.

SORTANTS : MM. Lucotte (non inscrit), Lesaché, Théveny (gauche républicaine démocratique), Alexandre Israël, Berthelot (radicaux socialistes) et Philbois (communiste).

— six sortants se représentent sur quatre listes.

RÉSULTATS DE 1919 : Liste de l'ordre et de la rénovation française (moyenne 14.81) : 1 élu au quotient.

Liste d'union républicaine (moyenne 14.978) : 4 élus, 2 au quotient et 2 à la plus forte moyenne.

Liste du parti socialiste unifié (moyenne 11.426) : 1 élu, au quotient.

Liste Paul Meunier (moyenne 2.869).

LA SITUATION ACTUELLE : Cinq listes sont en présence :

1° Liste républicaine : MM. Lesaché, député sortant ; Théveny, député sortant, et le comte de Launay.

2° Liste radicale socialiste : MM. Alexandre Israël, député sortant ; Berthelot, député sortant, et Lucien Boyard.

3° Liste socialiste indépendante : MM. Lucotte, député sortant ; Coppiès et Miallard.

4° Liste socialiste S. F. I. O. : MM. Groisé, Lemasson et Valdimar.

5° Liste communiste : MM. Philbois, député sortant ; Thiriot et Brouillard.

ARIEGE 3 députés à élire, comme en 1919.

SORTANTS : MM. Paul Lafont, Lafagette et Cazals (radicaux socialistes).

Les trois sortants se représentent sur une même liste.

RÉSULTATS DE 1919 : Liste de concentration républicaine (moyenne 22.002) : 3 élus, à la majorité absolue.

Liste d'union républicaine (moyenne 7.133). Candidature des revendications agricoles, 8.254.

Liste du parti socialiste (moyenne 4.635).

LA SITUATION ACTUELLE : Trois listes sont en présence :

1° Liste de concentration républicaine : MM. Paul Lafont, député sortant ; Lafagette, député sortant, et Cazals, député sortant.

2° Liste d'union républicaine nationale : MM. Agorgeres, Charles Desprez et Jacques Vivent-Bolesia.

3° Liste du bloc des gauches et de défense des droits des victimes de la guerre : MM. Georges Bérel, Pierre Mazaud et Auguste Surry.

BOUCHES-DU-RHÔNE 12 députés à élire, au lieu de 6 en 1919.

SORTANTS : MM. Adrien Audaud et Hubert Girard (gauche républicaine démocratique), Bouissou et Canavelli (socialistes S. F. I. O.), Maurat et Morucci (communistes).

Cinq des sortants se représentent sur quatre listes.

M. Adrien Audaud ne se représente pas.

RÉSULTATS DE 1919 : Liste de concentration républicaine (moyenne 27.426) : 2 élus au quotient.

Liste du parti socialiste unifié (moyenne 18.130) : 3 élus, 2 au quotient et 2 à la plus forte moyenne.

Liste nationale des groupements républicains et libéraux (moyenne 12.695).

Liste des anciens combattants et éprouvés de la guerre (moyenne 4.629).

Liste syndicaliste (moyenne 1.064).

LA SITUATION ACTUELLE : Cinq listes sont en présence :

1° Liste d'union républicaine : MM. Léon Bourdillon, Xavier de Magallon, député sortant de l'Hérault, Louis Blain, Marius Dourès, Jean Miramont, René Pères et Gust. Saroul.

2° Liste d'union républicaine démocratique : MM. Hubert Girard, député sortant, docteur Louis Bérier, Pierre Audaud, Béchère, Henri Fabre, Joseph Vidal et Jean Thivier.

3° Liste du cartel des gauches : MM. Bouissou, député sortant, Canavelli, député sortant, Bernard Cadenat, Léon Bon, Henri Tasso, Remy Roux et Gavandou.

4° Liste d'union socialiste (S. F. I. O.) : MM. Maunier, député sortant ; Henry Torres, André Saravelli, Pierre Laveau, Simon Sabiani, Alfred Roussy et Albert Sausse.

5° Liste communiste : MM. Morucci, député sortant, Cermolacce, Carmagnole, Adrien Chambon, Julien, Emile Mercier et Antoine Gay.

6° circonscription (Aix et Arles) : 3 députés à élire, comme en 1919.

SORTANTS : MM. André Lefèvre (gauche républicaine démocratique), Victor Jean et Auguste Girard (radicaux socialistes).

Les trois sortants se représentent sur deux listes.

RÉSULTATS DE 1919 : Liste de concentration républicaine (moyenne 18.130) : 3 élus, 2 à la majorité absolue et 1 au quotient.

Liste du parti socialiste (moyenne 13.668).

Liste des combattants et démobilisés républicains (moyenne 3.615).

LA SITUATION ACTUELLE : Deux listes sont en présence :

1° Liste d'union républicaine démocratique : MM. André Lefèvre, député sortant ; Jean Girard et Louis Couderc.

2° Liste du cartel des gauches : MM. Victor Jean, député sortant ; Auguste Girard, député sortant, et Félix Gouin.

On annonce une 3° liste, communiste.

CHARENTE-INFÉRIEURE

6 députés à élire, au lieu de 7 en 1919.

SORTANTS : MM. Jules Bertrand (Entente républicaine démocratique), Taittinger, Villeneuve, Voyer et Le Provost de Launay (gauche républicaine et sociale) et Albert Favre (gauche républicaine démocratique).

M. Lauraine, élu sénateur, n'a pas été remplacé.

Quatre des sortants se représentent sur une même liste.

M. Albert Favre se présente dans la Seine.

M. Albert Favre ne se représente pas.

RÉSULTATS DE 1919 : Liste d'union républicaine nationale (moyenne 36.765) : 5 élus, 2 au quotient et 3 à la plus forte moyenne.

Liste républicaine (moyenne 34.746) : 2 élus, au quotient.

Liste socialiste unifiée (moyenne 12.587).

LA SITUATION ACTUELLE : Trois listes sont en présence :

1° Liste de concentration républicaine : MM. Jules Bertrand, député sortant ; Le Provost de Launay, député sortant ; Villeneuve, député sortant.

sortant ; Voyer, député sortant ; Armand Nicolle et Sorin.

2° Liste du bloc des gauches : M. André Hesse, Solfer, Palmade, Longuet, William Bertrand et Pouzet.

3° Liste communiste : MM. Bouet, Brillouet, Geoffroy, Goudet-Lasserre et Souillard.

CHER 5 députés à élire, comme en 1919.

SORTANTS : MM. Dubois de la Sablonnière (Entente républicaine démocratique), Marcel Piaisant, Valude (Action républicaine et sociale) et Laidet (S.F.I.O.).

M. L.-L. Breton, républicain socialiste, élu sénateur, n'a pas été remplacé.

Les quatre sortants se représentent sur deux listes.

RÉSULTATS DE 1919 : Liste d'union nationale républicaine (moyenne 16.123) : 1 élu au quotient.

Liste de concentration républicaine (moyenne 36.125) : 3 élus, 2 au quotient et 1 à la plus forte moyenne.

Liste du parti socialiste (moyenne 19.407) : 1 élu, au quotient.

Candidature républicaine socialiste indépendante : 14.735.

LA SITUATION ACTUELLE : Trois listes sont en présence :

1° Liste libérale : MM. Dubois de la Sablonnière, député sortant ; Boncourt, Joseph Massé, d'Almont et Petitjean de Maransangues.

2° Liste du cartel des gauches : MM. Valude, député sortant ; Marcel Piaisant, député sortant ; Laidet, député sortant ; Perraudin et Vialand.

3° Liste communiste : MM. Roch, Chantelat, Lerat, Tistein et Cornavin.

CORREZE 4 députés à élire, au lieu de 5 en 1919.

SORTANTS : MM. de Lasterrie (Entente républicaine démocratique), Marc Doussaud, Lafarge (Action républicaine et sociale), Queuille (radical socialiste) et Aussoulet (communiste).

Les 5 sortants se représentent, sur trois listes.

RÉSULTATS DE 1919 : Liste d'union républicaine et de défense agricole et sociale (moyenne 24.444) : 1 élu au quotient et 2 à la plus forte moyenne.

Liste d'union républicaine radicale et radicale socialiste (moyenne 21.567) : 1 élu au quotient.

Liste socialiste unifiée (moyenne 14.979) : 1 élu au quotient.

LA SITUATION ACTUELLE : Trois listes sont en présence :

1° Liste des républicains de gauche : MM. de Lasterrie, député sortant ; René Lafarge, député sortant ; Marc Doussaud, député sortant ; Adolphe Antraygues.

2° Liste radicale nationale : MM. Monzat, docteur Boreaud, Allamandou et Coudurier de Chassigny.

3° Liste du bloc des gauches : MM. Queuille, député sortant ; Charles Spinasse, Jacques de Chammard, Alexis Jaubert.

4° Liste communiste : MM. Aussoulet, député sortant ; Bessavy, Lebreau, Vazellies.

COTE-D'OR 5 députés à élire, comme en 1919.

SORTANTS : MM. Boissard (non inscrit), Emile Vincent (radical socialiste), Camuzet et Charlot (radicaux socialistes).

M. Montenoit, élu sénateur, n'a pas été remplacé.

Les quatre sortants se représentent sur une même liste.

RÉSULTATS DE 1919 : Liste d'action républicaine et sociale (moyenne 50.290) : 5 élus, à la majorité absolue.

Liste du parti socialiste unifié (moyenne 19.397).

LA SITUATION ACTUELLE : Quatre listes sont en présence :

1° Liste d'union républicaine et sociale : MM. Boissard, Charlot, Camuzet, Emile Vincent, députés sortants, et Patriat.

2° Liste radicale socialiste : MM. Pierre Charles, Paul Gruet, docteur Poirot, Emile Dorneau, François Riecl.

3° Liste d'union socialiste : MM. Henri Barabant, Arthur Vacher, Gabriel Robert, Albert Noiret, André Mongeard.

4° Liste communiste : MM. Heilmann, Delpas, Seignot, Decour, Noirier.

DOUBS 4 députés à élire, au lieu de 5 en 1919.

SORTANTS : MM. Saillard, Maire, Caron (Entente républicaine démocratique) et Adolphe Girod (radical socialiste).

M. de Moustier, élu sénateur, n'a pas été remplacé.

Deux des sortants se représentent sur deux listes.

RÉSULTATS DE 1919 : Liste d'union républicaine démocratique et libérale (moyenne 25.698) : 4 élus, 2 au quotient et 2 à la plus forte moyenne.

Liste d'union démocratique pour le relèvement national dans l'ordre et le progrès social (moyenne 12.695).

Liste du parti socialiste unifié (moyenne 10.296).

LA SITUATION ACTUELLE : Trois listes sont en présence :

1° Liste d'union nationale républicaine : MM. Alfred Maire, député sortant ; Maurice Bauffe, Lionel de Moustier et Georges Pernot.

2° Liste républicaine indépendante : MM. Marcel Girod, Lemaire et Thibault.

3° Liste du cartel des gauches : MM. Girod, député sortant ; docteur Perronne, Julien Durand et Romès.

DANS LA MEUSE 3 députés à élire, au lieu de 4 en 1919.

Verdun, 26 avril (dép. Petit Parisien). On annonce que M. Charles Humbert a décidé de poser sa candidature aux élections législatives du 11 mai. Cette nouvelle a causé une vive surprise non seulement dans l'arrondissement de Verdun mais dans tout le département de Meuse.

M. Charles Humbert avait été élu au renouvellement sénatorial qui eut lieu sept mois après l'arrêt du conseil de guerre, en mai 1919, qui l'avait acquitté à la minorité de faveur.

Agé de cinquante-huit ans, M. Charles Humbert a siégé à la Chambre de 1906 à 1908 et au Sénat de 1908 à 1919.

Comme nous l'avons fait prévoir, M. le juge d'instruction Barnaud a signé une ordonnance de mise en liberté provisoire en faveur de Cassah bey, qui a aussitôt quitté la prison de la Santé.

Comme nous l'avons fait prévoir, M. le juge d'instruction Barnaud a signé une ordonnance de mise en liberté provisoire en faveur de Cassah bey, qui a aussitôt quitté la prison de la Santé.

Comme nous l'avons fait prévoir, M. le juge d'instruction Barnaud a signé une ordonnance de mise en liberté provisoire en faveur de Cassah bey, qui a aussitôt quitté la prison de la Santé.

Comme nous l'avons fait prévoir, M. le juge d'instruction Barnaud a signé une ordonnance de mise en liberté provisoire en faveur de Cassah bey, qui a aussitôt quitté la prison de la Santé.

Comme nous l'avons fait prévoir, M. le juge d'instruction Barnaud a signé une ordonnance de mise en liberté provisoire en faveur de Cassah bey, qui a aussitôt quitté la prison de la Santé.

Comme nous l'avons fait prévoir, M. le juge d'instruction Barnaud a signé une ordonnance de mise en liberté provisoire en faveur de Cassah bey, qui a aussitôt quitté la prison de la Santé.

Comme nous l'avons fait prévoir, M. le juge d'instruction Barnaud a signé une ordonnance de mise en liberté provisoire en faveur de Cassah bey, qui a aussitôt quitté la prison de la Santé.

Comme nous l'avons fait prévoir, M. le juge d'instruction Barnaud a signé une ordonnance de mise en liberté provisoire en faveur de Cassah bey, qui a aussitôt quitté la prison de la Santé.

Le prix de certaines places va être augmenté

à la Comédie-Française

Cette mesure permettra d'augmenter les traitements et les retraites des pensionnaires et du personnel.

On sait que le conseil d'administration de la Comédie-Française avait décidé récemment un relèvement général du prix des places.

M. Henry de Jouvenel, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, saisi de la question, a accepté le principe d'une augmentation partielle, à condition qu'il ne serait rien changé au prix des places moyennes et du parterre ; que l'excédent des recettes recevra d'avance un emploi, soit pour l'amélioration de la situation des fonctionnaires et du personnel, soit pour le relèvement du taux des retraites ; enfin qu'une certaine somme soit réservée à la remise en scène du répertoire classique ainsi qu'à la participation de la Comédie-Française aux manifestations artistiques, notamment à l'exposition des arts décoratifs.

Le comité d'administration ayant accepté les conditions fixées par le ministre, ce dernier signera très prochainement l'arrêté sanctionnant des nouvelles mesures.

Le traitement net des pensionnaires sera ainsi majoré de 20 0/0, celui de l'administration de 15 0/0, et celui du personnel de 10 0/0.

Enfin, le taux des retraites pour toutes les catégories sera augmenté de 20 0/0.

LE MINISTRE D'EGYPTE A VISITE HIER LA MOSQUEE DE PARIS

Hier après-midi, la mosquée de Paris qui s'élève place du Puits-de-l'Ermite, a reçu la visite du ministre d'Egypte, Fakhy pacha. Sous la pluie qui ne cessait, Si Kadour ben Ghabrit, chef du protocole du sultan du Maroc et grand chancelier des ordres chérifiens, récemment arrivé à Paris avec le maréchal Lyautey, conduisit à travers les chantiers le ministre qu'accompagnait MM. Lucien Buzon, le nouveau ministre de France à Té-

heran, Robert Raynaud, secrétaire général de l'Institut musulman, l'imam égyptien, MM. Mauboux, architecte de la mosquée, Cherrif, vice-président de la Fraternité musulmane.

Encore que les travaux soient loin d'être achevés et que certaines parties de l'édifice soient à peine ébauchées, le ministre d'Egypte et sa suite ont pu admirer l'harmonieuse souplesse de la construction, le délicieux jeu des détails, la splendeur des mosaïques qui décoreront la salle de prières et, tout particulièrement, les inscriptions dues à Si Kadour ben Ghabrit qui commencent à être moulées en plâtre et qu'un jeune dessinateur marocain — de vingt ans à peine — a finement calligraphiés. Si Kadour nous conta quels furent ses efforts pour trouver un artiste apte à ce travail difficile et considérable. Il le rencontra, après de longues recherches, à Rabat et lui confia aussitôt cette tâche redoutable. Nous pûmes constater hier que le jeune dessinateur l'avait accompli non sans éclat.

Le ministre vérifia l'orientation de la Meque — objet capital pour l'édification de la mosquée — se soumit maintes fois, et toujours de bonne grâce, aux objectifs braqués sur lui et visita successivement la grande cour, le vaste hammam, aménagé dans un des coins de l'édifice, la maison du mufti, merveille de grâce et de confort.

Fakhy pacha repartit une heure plus tard — après avoir vivement félicité Si Kadour l'architecte et les artisans indigènes qui travaillent depuis de longs mois à l'édification de la mosquée.

Cassah bey est mis en liberté provisoire

Comme nous l'avons fait prévoir, M. le juge d'instruction Barnaud a signé une ordonnance de mise en liberté provisoire en faveur de Cassah bey, qui a aussitôt quitté la prison de la Santé.

Comme nous l'avons fait prévoir, M. le juge d'instruction Barnaud a signé une ordonnance de mise en liberté provisoire en faveur de Cassah bey, qui a aussitôt quitté la prison de la Santé.

Comme nous l'avons fait prévoir, M. le juge d'instruction Barnaud a signé une ordonnance de mise en liberté provisoire en faveur de Cassah bey, qui a aussitôt quitté la prison de la Santé.

Comme nous l'avons fait prévoir, M. le juge d'instruction Barnaud a signé une ordonnance de mise en liberté provisoire en faveur de Cassah bey, qui a aussitôt quitté la prison de la Santé.

Comme nous l'avons fait prévoir, M. le juge d'instruction Barnaud a signé une ordonnance de mise en liberté provisoire en faveur de Cassah bey, qui a aussitôt quitté la prison de la Santé.

Comme nous l'avons fait prévoir, M. le juge d'instruction Barnaud a signé une ordonnance de mise en liberté provisoire en faveur de Cassah bey, qui a aussitôt quitté la prison de la Santé.

Comme nous l'avons fait prévoir, M. le juge d'instruction Barnaud a signé une ordonnance de mise en liberté provisoire en faveur de Cassah bey, qui a aussitôt quitté la prison de la Santé.

Comme nous l'avons fait prévoir, M. le juge d'instruction Barnaud a signé une ordonnance de mise en liberté provisoire en faveur de Cassah bey, qui a aussitôt quitté la prison de la Santé.

Comme nous l'avons fait prévoir, M. le juge d'instruction Barnaud a signé une ordonnance de mise en liberté provisoire en faveur de Cassah bey, qui a aussitôt quitté la prison de la Santé.

Comme nous l'avons fait prévoir, M. le juge d'instruction Barnaud a signé une ordonnance de mise en liberté provisoire en faveur de Cassah bey, qui a aussitôt quitté la prison de la Santé.

DERNIÈRE HEURE

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES & TÉLÉPHONIQUES SPÉCIAUX DU Petit Parisien et du Times

VERS LA MISE À EXÉCUTION DU PLAN DES EXPERTS

Le problème financier. Les conversations interalliées

Hier matin, à onze heures, M. Morgan, accompagné de M. Harjes, directeur de la Banque Morgan à Paris, et sir John Bradbury ont eu une nouvelle entrevue, à l'Astoria, avec M. Barthou, dans le cabinet de ce dernier. Leur entretien a duré une heure et il a porté, comme celui d'hier, sur les possibilités d'emprunt pour la somme des 800 millions de marks ou destinée à couvrir les prestations en nature du Reich pendant la première année de la mise en vigueur du plan des experts. Il n'y a pas eu d'autre dans l'après-midi. Le soir, M. J. Pierpont Morgan est parti pour Londres, où il s'entreprendra avec les financiers de la Cité, et notamment avec M. Montagu Norman, gouverneur de la Banque d'Angleterre, qui, contrairement à ce qui a été dit, ne viendra pas aujourd'hui à Paris.

Ces conversations entre M. Barthou, sir John Bradbury et les représentants de la finance mondiale, se poursuivront, au cours de la semaine qui s'ouvre et, sans doute, au cours de la prochaine. Il convient de noter qu'elles n'ont qu'un caractère purement consultatif et n'impliquent pas la mise en pratique immédiate des modalités financières du programme des experts.

LA REPONSE BELGE

La réponse belge, qui est signée de MM. Theunis et Hymans et qui est très brève, déclare que le gouvernement de Bruxelles est disposé à adopter les conclusions des experts dans leur ensemble.

Elle complète, ajoute-t-elle, que la C. D. R. examinera les projets de lois et de décrets qu'elle a demandés au gouvernement allemand de lui soumettre et qui sont nécessaires pour assurer la complète exécution du plan des experts.

Le gouvernement belge exprime l'espoir que la commission des réparations préparera nettement les mesures dont le rapport a laissé la note au point à ses soins, afin que, sa tâche étant remplie, le plan recommandé puisse être promptement mis à exécution d'un commun accord entre les gouvernements alliés. Le gouvernement belge se met dès à présent en contact avec ses alliés.

LA REPONSE ANGLAISE

En l'absence de M. Mac Donald, c'est sir William Tyrrell, sous-secrétaire d'Etat permanent au Foreign Office, qui a signé la réponse du gouvernement britannique. Après avoir affirmé la satisfaction de ce dernier de voir les conclusions des experts adoptées à l'unanimité par la C.D.R., il déclare que le cabinet de Londres, qui les accepte pour sa part, fera tout ce qui est en son pouvoir pour qu'elles le soient également en ce qui concerne les questions qui relèvent de la compétence des gouvernements.

Puis la réponse poursuit : Les recommandations des experts ne paraissent impliquer aucune réduction du total de la dette des réparations et il est certain que les modifications nécessaires de l'état des paiements de mai 1921 rentrent dans la compétence de la commission des réparations. L'autorisation spécifique des divers gouvernements représentés à l'Allemagne en vertu de l'article 234 du traité de Versailles.

Si toutefois il existe un doute sur ce point, le gouvernement britannique est disposé à accorder cette autorisation spécifique.

La compétence des gouvernements Le cabinet de Londres limite ensuite aux points suivants : « les seules questions qui lui semblent relever de la compétence des gouvernements » d'après les recommandations des experts :

a) Rétablissement de : l'ordre fiscal et économique du gouvernement allemand sur la totalité des territoires allemands.
b) Mesures nécessaires pour donner force obligatoire aux nouvelles garanties et à l'état nouveau en tant qu'ils peuvent ne pas être nettement couverts par les dispositions existantes du traité de Versailles.
c) Inclusion de toutes les obligations financières imposées à l'Allemagne par le traité de paix dans une annuité unique.

Et il ajoute : En ce qui concerne le premier point, le gouvernement britannique est disposé à donner tout son appui aux recommandations des experts et à prendre, en consultation avec les autres gouvernements intéressés, telles mesures qui pourront être nécessaires pour assurer le rétablissement complet à la date la plus prochaine possible.

En ce qui concerne le second point, l'adhésion du gouvernement allemand étant déjà obtenue, il ne reste qu'à passer à la réalisation officielle : le gouvernement britannique sera disposé à appliquer toute méthode qui pourra paraître la mieux appropriée et la plus efficace pour atteindre ce but.

En ce qui concerne le troisième point, le gouvernement britannique accepte la recommandation des experts et il est disposé pour sa part à demander à la commission des réparations de proposer un plan pour mettre à exécution cette disposition.

Au cas où la commission des réparations estimerait que telles autres recommandations des experts ont besoin d'être homologuées par les gouvernements alliés ou réclament leur intervention, le gouvernement britannique sera disposé pour sa part à prendre toutes mesures qui pourront être nécessaires pour leur faire produire leur effet.

LA REPONSE ITALIENNE

Extrêmement courte, la réponse de M. Mussolini exprime la satisfaction du gouvernement royal de ce que la C. D. R. ait adopté dans son ensemble le contenu des rapports des experts qu'il considère lui-même comme un tout indivisible et déclare : Pour sa part, le gouvernement italien est, dès à présent, disposé à adopter intégralement les conclusions des experts, ainsi que les principes qui ont inspirés cette étude, persuadé que ces conclusions et ces principes peuvent constituer une base équitable pour le règlement de la question des réparations et des questions connexes en conformité de la ligne de conduite constamment suivie par le gouvernement italien. Le gouvernement royal considère, en outre, que les conclusions obtenues à l'unanimité par les experts et approuvées par la commission des réparations faciliteront la solution du problème général par le règlement entre les gouvernements alliés des questions qui sont de leur compétence et que les experts n'avaient pas mandat de régler.

MM. THEUNIS ET HYMANS ARRIVERONT CE SOIR

M. Theunis, président du Conseil, et M. Hymans, ministre des Affaires étrangères de Belgique, arriveront ce soir à 18 heures à Paris.

Ils auront demain matin une entrevue avec M. Poincaré au ministère des Affaires étrangères.

Le but de leur voyage à Paris et à Londres Bruxelles, 26 avril (dép. Petit Parisien). Le conseil des ministres qui s'est réuni ce matin a consacré sa séance à l'examen de la politique extérieure et au prochain voyage de MM. Theunis et Hymans.

La visite des ministres belges à M. Poincaré est inspirée, semble-t-il, par le désir

Un accord pour le transport des charbons de réparations est signé à Dusseldorf

Des armateurs rhénans s'engagent à assurer le transport de 120 mille tonnes de charbon sur Strasbourg

Dusseldorf, 26 avril (dép. Havas). Un accord important vient d'être signé à Dusseldorf, par M. Jean Parmentier pour la France et M. Hennecart pour la Belgique, avec un groupement d'armateurs rhénans allemands pour le transport des charbons de réparations. Le groupement en question réunit les sociétés de navigation filiales des associations minières de la Ruhr ou associées antérieurement avec elles pour le transport de leurs charbons. Il représente plus du tiers de la flotte rhénane allemande.

Les sociétés signataires se sont engagées à transporter des quantités de charbon pouvant s'élever jusqu'à 120.000 tonnes sur Strasbourg ou 350.000 tonnes sur Rotterdam et la Belgique. L'accord est valable jusqu'à ce qu'une entente d'ensemble soit réalisée entre gouvernements sur la question des prestations de transports à assurer par l'Allemagne.

Un accord analogue a été signé avec une société coopérative qui groupe de nombreux petits propriétaires d'un ou deux bateaux rhénans.

LE TOUR DU MONDE AÉRIEN

LE COMMANDANT MAC LAREN EST ARRÊTÉ POUR QUELQUES JOURS

Bombay, 26 avril (dép. Radio). Le major Mac Laren, qui s'était envolé de Karachi, a été contraint d'atterrir à Paris, à une centaine de miles à l'ouest d'Ajmir, dans le Rajpoutana.

Les aviateurs anglais ne pourront, en conséquence, arriver à Nasirabad, but de leur étape, avant quelques jours.

LE MAJOR MARTIN S'EFFORCE DE REJOINDRE SES CAMARADES

Gordone (Alaska), 26 avril (dép. Havas). Le commandant Martin, chef de l'expédition américaine qui tente le tour du monde, est arrivé hier à Chignik ; il est en retard d'une étape sur ses camarades, qui l'attendent à Dutch Harbour depuis dimanche dernier.

Fatale méprise d'un croiseur norvégien

Il tire sur un bateau suspect de faire de la contrebande d'alcool et tue deux hommes
Christiania, 26 avril (dép. Radio). Un croiseur norvégien, qui avait pris en chasse, la nuit dernière, dans le fjord de Christiania, un bateau suspect de se livrer à la contrebande de l'alcool, a tiré sur ce dernier douze coups de feu. Le pilote et un mécanicien, deux deux Norvégiens, furent tués. On ne trouva, d'ailleurs, à bord qu'une quantité insignifiante d'alcool.

QUATRE CENTS FORÇATS DONT PAUL BOPPE PARTENT POUR LE BAGNE

Bordeaux, 26 avril (dép. Radio). A Saint-Martin-de-Ré, un convoi de quatre cents forçats s'est embarqué ce matin sur le *Martinique*, à destination de la Guyane. Parmi eux figurait Paul Boppe, le châtelain meurtrier de sa femme. Boppe parait résigné et repoussant ; il a déclaré en pleurant vouloir refaire sa vie. Comme les exploitations forestières abondent à la Guyane, le condamné, qui appartenait à l'administration des eaux et forêts, pourra s'y rendre utile.

MM. Leroux, directeur de l'administration pénitentiaire, et Godefroy, avocat général à la cour de Paris, rapporteur de la commission de la transportation, assistaient à l'embarquement des forçats. M. Godefroy était venu à Saint-Martin afin d'examiner la possibilité de diviser, durant la traversée, les condamnés en catégories, de façon à supprimer ou à restreindre les causes de contamination morale.

Une Parisienne en villégiature est victime d'un vol de 13.000 francs

Nantes, 26 avril (dép. Petit Parisien). A son arrivée à Basse-Indre ou, en compagnie de son mari, elle était venue voir la mère de ce dernier, Mme Baudot, dans la chambre de sa chambre son sac à main, dans lequel elle avait placé son argent, une somme de 800 francs et treize billets de mille francs. Après une courte absence de la famille, Mme Baudot constata que les billets avaient disparu.

A leur passage à Nantes, M. et Mme Baudot ont été descendus au buffet. Est-ce là que le vol fut commis ? On le croit, mais on n'a aucune indication sur le voleur. Les époux Baudot habitent à Paris, 78, rue Mademoiselle.

Une vaste organisation de faux passeports et d'embarquements clandestins à Cherbourg

Cherbourg, 26 avril (dép. Petit Parisien). L'affaire des faux passeports, relatée par le *Petit Parisien*, prend une certaine extension, et l'on est persuadé que ces faux documents sont fabriqués et vendus aux émigrants par une officine dont la justice va s'efforcer de déjouer les plans.

L'italien Carmine, dont nous avons annoncé l'arrestation en gare maritime de Cherbourg, ne va pas manquer de compagnie à la maison d'arrêt.

Dès ce soir, M. Bourette, commissaire de police spécial, et l'inspecteur Macé, préposé aux visites des papiers des étrangers, ont saisi aux noms de cinq Italiens des passeports falsifiés.

Ces pièces sont imprimées en français. On a saisi que des Italiens seuls cherchent à s'en procurer.

Ceux-ci, nommés Jocolina, Penaglia, Grea, Confessore et Sarasin, se préparent à prendre passage sur le paquebot *Impress of France*, partant pour le Canada. S'agit-il de rebelles poursuivis par les autorités fascistes ? On l'ignore.

Ces gens avaient payé le prix de leur voyage. Ils ont été conduits au parquet.

Puis que jamais la police spéciale va contrôler les passeports avec un soin minutieux.

LES RÉUNIONS D'HIER

— L'Association des artistes lyriques de théâtre anciens combattants a donné, au Trocadéro, son gala annuel, qui a obtenu le plus vif succès.

— Au Grand Palais a eu lieu l'assemblée annuelle du Syndicat de la propriété artistique, qui groupe près de quatre mille artistes, peintres, sculpteurs, dessinateurs, artistes décorateurs.

Le rapporteur a rappelé que le syndicat combat depuis près de trente ans pour l'amélioration des droits des artistes et que les lois qui ont été votées au cours de ces dernières années, concernant le droit d'auteur ou le droit de suite, sont le fruit de ses efforts répétés. Le syndicat a versé à ses membres, depuis sa création, plus de trois millions de droits d'auteur.

DERNIÈRES NOUVELLES SPORTIVES

UN MATCH DE GOLF FRANCO-ANGLAIS EST GAGNÉ PAR LES FRANÇAIS

Londres, 26 avril (dép. Radio). Les matches de golf entre les joueurs français et l'équipe sélectionnée d'Oxford et de Cambridge, qui se sont disputés aujourd'hui à Ry, se sont terminés par la victoire des Français par 3 contre 1.

POUR LE SCRUTIN DU 11 MAI

UNE MANIFESTATION DE LA GAUCHE DÉMOCRATIQUE

Le groupe de la gauche démocratique du Sénat, que préside M. Bienvenu-Martin, adresse aux électeurs républicains un manifeste dont voici les passages essentiels :

Le Bloc national, issu des élections législatives de 1912 à la faveur d'un mode de scrutin compliqué et pécuniaire, a mis en péril les conquêtes démocratiques et les intérêts nationaux ; les finances publiques compromises malgré les avertissements répétés du Sénat ; les impôts augmentés, la vie chère rendue de plus en plus lourde aux travailleurs et aux petits rentiers, les lois laïques battues en brèche et ouvertement méconnées, tel est le bilan des quatre années durant lesquelles s'est exercée l'influence prépondérante du Bloc national.

Si vous voulez barrer la route à une politique mortelle pour nos libres institutions, faites triompher les candidats résolus à les défendre et décidés à préserver de toute restriction les droits du Parlement, seul mandataire du peuple souverain, et à poursuivre dans l'ordre et la légalité une politique de stricte économie, d'équité fiscale, de laïcité et de solidarité conforme aux principes de la Révolution française.

Instruits par l'expérience et forts de leurs convictions, pleins de confiance dans l'avenir de la démocratie, vos amis vous demandent, avec la certitude d'être entendus, de voter pour les candidats de gauche contre ceux du Bloc national, et de leur faire donner la majorité d'au moins deux tiers pour la République démocratique et sociale contre la réaction.

Votre discipline fera votre victoire.

UNE LETTRE DU CARDINAL MAURIN

Le cardinal Maurin, archevêque de Lyon, a adressé aux curés de son diocèse une lettre dans laquelle il reproduit l'appel déjà par lui adressé en 1919 aux électeurs catholiques et où il dit notamment :

S'abstenir serait le plus souvent une faute ; mais si elle serait quelquefois plus grave encore. Comment et pour qui faut-il s'abstenir ? devant marcher d'accord avec les convictions, un catholique ne peut habituellement voter que pour des candidats prêts à respecter et à défendre les droits de Dieu, de la religion, de la famille, de l'ordre, de la patrie, de l'honneur, de la justice, de la moralité, de la vérité, de l'église et son chef. Je suis républicain, dites-vous, et j'entends ne donner ma voix qu'à des hommes que je saurai ne devoir faire aucune opposition au régime qui a été institué.

C'est votre droit, mais à la condition expresse que ces hommes se gardent de confondre la République avec les lois prétendues inflexibles qui, loin d'être de son essence, viuent à l'encontre des principes sur lesquels elle déclare vouloir s'appuyer. Ils ne peuvent pas ignorer que la République, liberté, égalité, fraternité, la vraie liberté et l'égalité condamnent toutes les lois d'exception. Chers électeurs catholiques, si vous voulez trouver en présence d'une liste sérieuse de candidats prêts à défendre l'intégrité de l'idéal de la République, si vous voulez proposer par la doctrine catholique, aucune hésitation n'est possible. Si, au contraire, aucune liste n'y répond d'une façon absolue, vous gardant bien de vous abstenir ou de pratiquer ce qu'on est convenu d'appeler la politique du pire, vous choisissez tout en vous couvrant de garanties nécessaires, dont le programme se rapproche le plus du vôtre.

Louis Chevrier qui, à Versailles, blessa le chauffeur Delapierre est déclaré irresponsable

On sait que le docteur Delis, médecin légiste à Versailles, fut chargé par M. Huchard, juge d'instruction, d'examiner, au point de vue mental, Lucien Chevrier, ce jeune homme de dix-sept ans, qui, route de la Minière, entre Versailles et Guyancourt, blessa à coups de revolver le chauffeur d'auto, Alphonse Delapierre.

Le praticien vient de remettre son rapport au magistrat. Il conclut à l'irresponsabilité complète de l'inculpé, qui, dans son intérêt, de même que dans celui de la société, devra être interné dans le plus bref délai.

En conséquence, un non-lieu va être rendu en faveur de Chevrier, qui sera hospitalisé à l'asile de Clermont.

En ce qui concerne sa complice, Yvette Paire, on ignore encore si elle sera traduite devant la cour d'assises pour complicité de tentative de meurtre, ou simplement devant le tribunal correctionnel, sous l'inculpation de coups et blessures.

UN PRINCE SIAOIS VISITE LES USINES RENAULT

Le prince Paruchra, ancien élève de l'Ecole centrale, haut commissaire des chemins de fer siamois, a visité, hier matin, les usines Renault, à Billancourt.

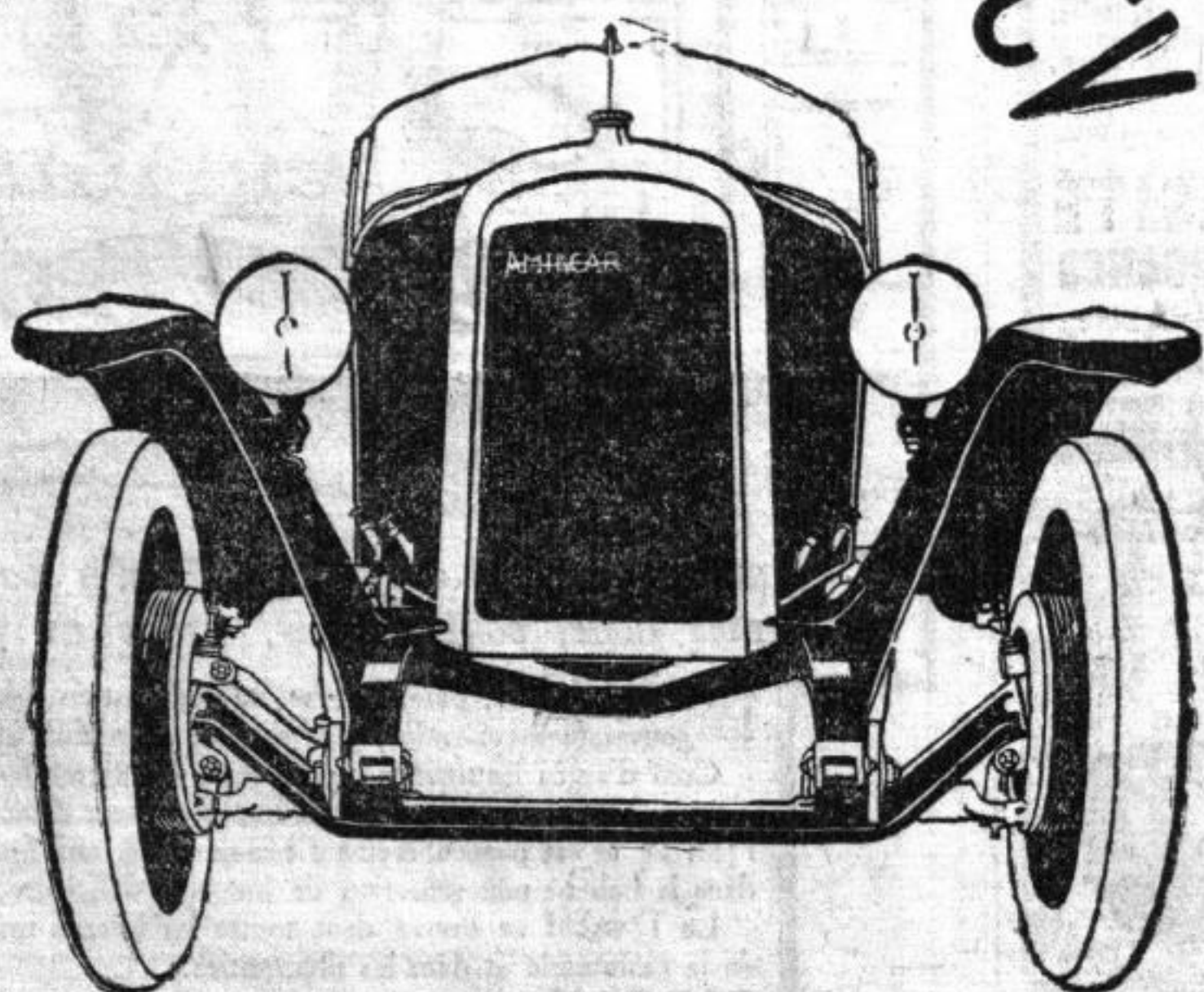
Il a été reçu par M. Hugué, administrateur, directeur général.

Au cours de la visite, qui a duré une grande partie de la matinée, l'attention du prince a été particulièrement attirée par de nouveaux modèles d'automobiles, et par le camion à gazogène à charbon de bois et par les voitures à six roues.

LES COURSES : Aujourd'hui à 14 h., à Longchamp

Prix du Mont-Vallérius. — 6000 francs. — 3.000 mètres. 1. H. Boudin, 2. Mylord II, 3. Garner, 4. Boudin, 5. Boudin, 6. Boudin, 7. Boudin, 8. Boudin, 9. Boudin, 10. Boudin, 11. Boudin, 12. Boudin, 13. Boudin, 14. Boudin, 15. Boudin, 16. Boudin, 17. Boudin, 18. Boudin, 19. Boudin, 20. Boudin, 21. Boudin, 22. Boudin, 23. Boudin, 24. Boudin, 25. Boudin, 26. Boudin, 27. Boudin, 28. Boudin, 29. Boudin, 30. Boudin, 31. Boudin, 32. Boudin, 33. Boudin, 34. Boudin, 35. Boudin, 36. Boudin, 37. Boudin, 38. Boudin, 39. Boudin, 40. Boudin, 41. Boudin, 42. Boudin, 43. Boudin, 44. Boudin, 45. Boudin, 46. Boudin, 47. Boudin, 48. Boudin, 49. Boudin, 50. Boudin, 51. Boudin, 52. Boudin, 53. Boudin, 54. Boudin, 55. Boudin, 56. Boudin, 57. Boudin, 58. Boudin, 59. Boudin, 60. Boudin, 61. Boudin, 62. Boudin, 63. Boudin, 64. Boudin, 65. Boudin, 66. Boudin, 67. Boudin, 68. Boudin, 69. Boudin, 70. Boudin, 71. Boudin, 72. Boudin, 73. Boudin, 74. Boudin, 75. Boudin, 76. Boudin, 77. Boudin, 78. Boudin, 79. Boudin, 80. Boudin, 81. Boudin, 82. Boudin, 83. Boudin, 84. Boudin, 85. Boudin, 86. Boudin, 87. Boudin, 88. Boudin, 89. Boudin, 90. Boudin, 91. Boudin, 92. Boudin, 93. Boudin, 94. Boudin, 95. Boudin, 96. Boudin, 97. Boudin, 98. Boudin, 99. Boudin, 100. Boudin, 101. Boudin, 102. Boudin, 103. Boudin, 104. Boudin, 105. Boudin, 106. Boudin, 107. Boudin, 108. Boudin, 109. Boudin, 110. Boudin, 111. Boudin, 112. Boudin, 113. Boudin, 114. Boudin, 115. Boudin, 116. Boudin, 117. Boudin, 118. Boudin, 119. Boudin, 120. Boudin, 121. Boudin, 122. Boudin, 123. Boudin, 124. Boudin, 125. Boudin, 126. Boudin, 127. Boudin, 128. Boudin, 129. Boudin, 130. Boudin, 131. Boudin, 132. Boudin, 133. Boudin, 134. Boudin, 135. Boudin, 136. Boudin, 137. Boudin, 138. Boudin, 139. Boudin, 140. Boudin, 141. Boudin, 142. Boudin, 143. Boudin, 144. Boudin, 145. Boudin, 146. Boudin, 147. Boudin, 148. Boudin, 149. Boudin, 150. Boudin, 151. Boudin, 152. Boudin, 153. Boudin, 154. Boudin, 155. Boudin, 156. Boudin, 157. Boudin, 158. Boudin, 159. Boudin, 160. Boudin, 161. Boudin, 162. Boudin, 163. Boudin, 164. Boudin, 165. Boudin, 166. Boudin, 167. Boudin, 168. Boudin, 169. Boudin, 170. Boudin, 171. Boudin, 172. Boudin, 173. Boudin, 174. Boudin, 175. Boudin, 176. Boudin, 177. Boudin, 178. Boudin, 179. Boudin, 180. Boudin, 181. Boudin, 182. Boudin, 183. Boudin, 184. Boudin, 185. Boudin, 186. Boudin, 187. Boudin, 188. Boudin, 189. Boudin, 190. Boudin, 191. Boudin, 192. Boudin, 193. Boudin, 194. Boudin, 195. Boudin, 196. Boudin, 197. Boudin, 198. Boudin, 199. Boudin, 200. Boudin, 201. Boudin, 202. Boudin, 203. Boudin, 204. Boudin, 205. Boudin, 206. Boudin, 207. Boudin, 208. Boudin, 209. Boudin, 210. Boudin, 211. Boudin, 212. Boudin, 213. Boudin, 214. Boudin, 215. Boudin, 216. Boudin, 217. Boudin, 218. Boudin, 219. Boudin, 220. Boudin, 221. Boudin, 222. Boudin, 223. Boudin, 224. Boudin, 225. Boudin, 226. Boudin, 227. Boudin, 228. Boudin, 229. Boudin, 230. Boudin, 231. Boudin, 232. Boudin, 233. Boudin, 234. Boudin, 235. Boudin, 236. Boudin, 237. Boudin, 238. Boudin, 239. Boudin, 240. Boudin, 241. Boudin, 242. Boudin, 243. Boudin, 244. Boudin, 245. Boudin, 246. Boudin, 247. Boudin, 248. Boudin, 249. Boudin, 250. Boudin, 251. Boudin, 252. Boudin, 253. Boudin, 254. Boudin, 255. Boudin, 256. Boudin, 257. Boudin, 258. Boudin, 259. Boudin, 260. Boudin, 261. Boudin, 262. Boudin, 263. Boudin, 264. Boudin, 265. Boudin, 266. Boudin, 267. Boudin, 268. Boudin, 269. Boudin, 270. Boudin, 271. Boudin, 272. Boudin, 273. Boudin, 274. Boudin, 275. Boudin, 276. Boudin, 277. Boudin, 278. Boudin, 279. Boudin, 280. Boudin, 281. Boudin, 282. Boudin, 283. Boudin, 284. Boudin, 285. Boudin, 286. Boudin, 287. Boudin, 288. Boudin, 289. Boudin, 290. Boudin, 291. Boudin, 292. Boudin, 293. Boudin, 294. Boudin, 295. Boudin, 296. Boudin, 297. Boudin, 298. Boudin, 299. Boudin, 300. Boudin, 301. Boudin, 302. Boudin, 303. Boudin, 304. Boudin, 305. Boudin, 306. Boudin, 307. Boudin, 308. Boudin, 309. Boudin, 310. Boudin, 311. Boudin, 312. Boudin, 313. Boudin, 314. Boudin, 315. Boudin, 316. Boudin, 317. Boudin, 318. Boudin, 319. Boudin, 320. Boudin, 321. Boudin, 322. Boudin, 323. Boudin, 324. Boudin, 325. Boudin, 326. Boudin, 327. Boudin, 328. Boudin, 329. Boudin, 330. Boudin, 331. Boudin, 332. Boudin, 333. Boudin, 334. Boudin, 335. Boudin, 336. Boudin, 337. Boudin, 338. Boudin, 339. Boudin, 340. Boudin, 341. Boudin, 342. Boudin, 343. Boudin, 344. Boudin, 345. Boudin, 346. Boudin, 347. Boudin, 348. Boudin, 349. Boudin, 350. Boudin, 351. Boudin, 352. Boudin, 353. Boudin, 354. Boudin, 355. Boudin, 356. Boudin, 357. Boudin, 358. Boudin, 359. Boudin, 360. Boudin, 361. Boudin, 362. Boudin, 363. Boudin, 364. Boudin, 365. Boudin, 366. Boudin, 367. Boudin, 368. Boudin, 369. Boudin, 370. Boudin, 371. Boudin, 372. Boudin, 373. Boudin, 374. Boudin, 375. Boudin, 376. Boudin, 377. Boudin, 378. Boudin, 379. Boudin, 380. Boudin, 381. Boudin, 382. Boudin, 383. Boudin, 384. Boudin, 385. Boudin, 386. Boudin, 387. Boudin, 388. Boudin, 389. Boudin, 390. Boudin, 391. Boudin, 392. Boudin, 393. Boudin, 394. Boudin, 395. Boudin, 396. Boudin, 397. Boudin, 398. Boudin, 399. Boudin, 400. Boudin, 401. Boudin, 402. Boudin, 403. Boudin, 404. Boudin, 405. Boudin, 406. Boudin, 407. Boudin, 408. Boudin, 409. Boudin, 410. Boudin, 411. Boudin, 412. Boudin, 413. Boudin, 414. Boudin, 415. Boudin, 416. Boudin, 417. Boudin, 418. Boudin, 419. Boudin, 420. Boudin, 421. Boudin, 422. Boudin, 423. Boudin, 424. Boudin, 425. Boudin, 426. Boudin, 427. Boudin, 428. Boudin, 429. Boudin, 430. Boudin, 431. Boudin, 432. Boudin, 433. Boudin, 434. Boudin, 435. Boudin, 436. Boudin, 437. Boudin, 438. Boudin, 439. Boudin, 440. Boudin, 441. Boudin, 442. Boudin, 443. Boudin, 444. Boudin, 445. Boudin, 446. Boudin, 447. Boudin, 448. Boudin, 449. Boudin, 450. Boudin, 451. Boudin, 452. Boudin, 453. Boudin, 454. Boudin, 455. Boudin, 456. Boudin, 457. Boudin, 458. Boudin, 459. Boudin, 460. Boudin, 461. Boudin, 462. Boudin, 463. Boudin, 464. Boudin, 465. Boudin, 466. Boudin, 467. Boudin, 468. Boudin, 469. Boudin, 470. Boudin, 471. Boudin, 472. Boudin, 473. Boudin, 474. Boudin, 475. Boudin, 476. Boudin, 477. Boudin, 478. Boudin, 479. Boudin, 480. Boudin, 481. Boudin, 482. Boudin, 483. Boudin, 484. Boudin, 485. Boudin, 486. Boudin, 487. Boudin, 488. Boudin, 489. Boudin, 490. Boudin, 491. Boudin, 492. Boudin, 493. Boudin, 494. Boudin, 495. Boudin, 496. Boudin, 497. Boudin, 498. Boudin, 499. Boudin, 500. Boudin, 501. Boudin, 502. Boudin, 503. Boudin, 504. Boudin, 505. Boudin, 506. Boudin, 507. Boudin, 508. Boudin, 509. Boudin, 510. Boudin, 511. Boudin, 512. Boudin, 513. Boudin, 514. Boudin, 515. Boudin, 516. Boudin, 517. Boudin, 518. Boudin, 519. Boudin, 520. Boudin, 521. Boudin, 522. Boudin, 523. Boudin, 524. Boudin, 525. Boudin, 526. Boudin, 527. Boudin, 528. Boudin, 529. Boudin, 530. Boudin, 531. Boudin, 532. Boudin, 533. Boudin, 534. Boudin, 535. Boudin, 536. Boudin, 537. Boudin, 538. Boudin, 539. Boudin, 540. Boudin, 541. Boudin, 542. Boudin, 543. Boudin, 544. Boudin, 545. Boudin, 546. Boudin, 547. Boudin, 548. Boudin, 549. Boudin, 550. Boudin, 551. Boudin, 552. Boudin, 553. Boudin, 554. Boudin, 555. Boudin, 556. Boudin, 557. Boudin, 558. Boudin, 559. Boudin, 560. Boudin, 561. Boudin, 562. Boudin, 563. Boud

AUSSITOT PARUE LA 100



AMILCAR S'IMPOSE

Pour tous renseignements et catalogues, s'adresser au

SIÈGE SOCIAL

34, rue du Chemin-Vert — PARIS (XI)

AGENTS DANS TOUTE LA FRANCE ET A L'ÉTRANGER

MAGASINS DE VENTE A PARIS

Mac Mahon-Automobile, 4, avenue Mac-Mahon. Munch et Oblin, 2, avenue Alphonse.

Communions

Choisissez
CADEAUX

sur le
CATALOGUE illustré de 2.000 dessins
qui est envoyé gratis et franco par

G. TRIBAUDEAU
Fabricant principal à BESANCON
la plus ancienne Fabrique française
vendant directement au Public

la bonne MONTRE précise et garantie
le BIJOU en or, argent et doublé

CHAPELERS - MÉDAILLES
l'ORFÈVRE en métal et en argent — les RÉVEILS,
HORLOGES et RÉGULATEURS, la COUTELLERIE,
les PENDULES en marbre et bronze,
les Montres et Bijoux en PLAQUE OR "Trib"
qui n'est pas une imitation de l'or, mais un métal
revêtu d'une feuille d'or véritable et garanti de
10 à 20 ans.

6 Premiers Prix 29 Médailles d'Or

ELECTRO GROUPE

BREVARD

Lumière chez soi pour 4.500 fr.
sans aucun supplément
fonctionnement garanti

A. S. Hanger, Constructeur, 5, Boulevard de Villiers
NEUILLY-SEINE — Téléphone : Wagram 83-58
Registre du Commerce, Seine, N° 229.374

CYCLES DEPREEZ

24, rue Meslay, Paris (10^e arr.) — Catalogue 1924 est de paraitre
Envoyé franco sur demande

Bicyclettes Hommes depuis... 220 f.
Avec roues libres, frein ar., g.-bon 218 f.
Routière 255, roue libre, frein, g.-bon 210 f.
Touriste à l'anglaise 250, Course 228 f.
Mlle roue libre, frein, g.-bon, carter, dist. 285 f.
Vallières enfants : Landau dep. 175 f.
Anglais 225, 285 f. Landau pliant dep. 150, 210 f. Charrette
dep. 90, 120 f. — Machines à coudre depuis 340, 450, 475, 565 f.
avec meubles à revêtement 490, 525, 575, 610, 725 francs

PIANO NEUFS et OCCASION
Facilités de paiement.
112, RUE DE SEVRES, 112

A CREDIT

SUPERBE BICYCLETTE DE ROUTE

SWELL

Bulletin de Garantie pour chaque machine

Garantie 5 ans

TOUTES SES PIÈCES SONT DE GRANDES MARQUES

Prix : 495 fr. **49 fr. 50 par Mois** payable 49.50 à la commande.

Faculté de retour en cas de non convenance

EMAIL de LUXE noir, Roulements très soignés : ROUE LIBRE ; CADRE et FOURCHE
bracés acier étiré sans soudure ; PEDALIER à bain d'huile indéformable ; MOYEURS
à bain d'huile indéformable ; PNEUMATIQUES première MARQUE ; SELLE routière
FREIN extra : GARDE-BOUE acier ; Grande POMPE de cadre ; SACOCHE garnie.

Même Bicyclette modèle Dame, carter, protège-jupe, 60 francs en plus.

Je, soussigné, déclare acheter la bicyclette "SWELL" conforme au modèle ci-dessus.
(Je joins en un mandat-poste le versement prescrit soit : 49 fr. 50, et m'engage)
à payer le reste à raison de 49 fr. 50 par mois.

Nom et prénom : Fait à : le :
Profession : Signature :
Domicile :
Dép. : Gare : P.A.

PRIÈRE DE DÉTACHER LE PRÉSENT BULLETIN ET DE L'ADRESSER AU
DÉPOT DE FABRIQUES, 6 bis, Rue du 4-Septembre, PARIS

MALADES DÉSESPÉRÉS

reprenez courage !...

La Merveilleuse Méthode entièrement
végétale qu'un prêtre a découverte,
vous GUÉRIRA SUREMENT.

(Très nombreuses Attestations)

Les 20 Cures de l'Abbé HAMON
le Diabète, l'Albumine, les Bronches,
(Toux, Bronchites, Asthmes, etc.), les
Rhumatismes, les Maux d'Estomac,
(Crampes, nausées, mauvaises diges-
tions, lourdeurs, etc.), les Maladies des
Nerfs, du Cœur, (Palpitations, etc.),
des Reins, du Foie, des Voies urinaires,
de la Peau, du Sang, les Ulcères vari-
eux, les Ulcères de l'Estomac, la
Constipation, etc., etc.

« C'est la grande médication
que le Créateur a mise à notre
portée, ne cherchez pas ailleurs.
Dites à place dans la nature tout
ce qu'il faut pour nous guérir,
nous vivrons, nous GUÉRIRONS. »
MONSIEUR RNEIP.

Recevoir Laboratoire Botanique, dep. 10
38, Boul. Sébastopol, Paris (2^e)

Il vous sera envoyé GRATIS et FRANCO par retour
la Méthode convaincante, explicative et complète.

R. C. Seine 15435

AU BON MARCHÉ

Maison A. Boucicaut
PARIS

Grande manifestation d'élégance

PRÉSENTATION DES

TOILETTES D'ÉTÉ

DANS UN JARDIN CHINOIS

CYCLES HIPPOGRIFFE

LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE

12 MOIS DE CREDIT

11. LANDAU de luxe décoré à bandes. Suspens. courtoises, brancards nickelés, Poignée, céramique, capot fort 345 f. Franco port et emb. 37. Le solde 11 mois à 38. par mois.

115. LANDAU de luxe décoré, grand mod. Suspens. latérale, branc. tubes nickel, roues caoutch. 45x16, Poignée de luxe 445 f. Franco port 38. et emb. (mod. 1^{er} mensuel). Le solde 11 mois à 37.5 par mois.

310. VOITURE pliante branc. tubes nickel, suspens. 4 roues, roues 25x25, 1100 f. Franco port et emb. 30. et emb. (mod. 1^{er} mensuel). Le solde 11 mois à 30. par mois.

298. LANDAU pliant suspens. source p. roue à boud., capote double, tubes nickelés 280 f. Franco port et emb. 38. et emb. (mod. 1^{er} mensuel). Le solde 11 mois à 22. par mois.

Catalogues Cycles et Voitures Enfants gratuits sur demande.

13 MOIS DE CRÉDIT

1^{er} VERSEMENT 60 frs.
Garantie 3 ans

CYCLES PHIL

6 Modèles - Hommes et Dames

1 Modèle supercourse - "PHIL-PELISSIER"

Catalogue P sur Demande

CYCLES PHIL, 27, Rue la Boétie, PARIS et chez ses Agents

PORCS

Croisements Sélectionnés et Métis de toutes races :
formés, élevés, achetés directement à la production, imprimés l'intermédiaire.
d'expédition immédiatement les commandes par colis de 3, 4, 6, 8, 10 porcs franco dans toutes gares de France.
Transport, emballage, mortalité et responsabilité de route à ma charge.

Porcs de 55 jours env. 110 f.
Porcs de deux mois 160 f.
Porcs de 2 mois 1/2 210 f.
Porcs de trois mois 260 f.
Porcs de 3 à 4 mois 310 f.

Mâles et Femelles pour reproduction, sur demande.
Je délie toute concurrence à prix et qualité égale en France.
DORMEUIL, St-Denis-près-Marli (Loir.).

CRÉDIT CYCLES

MANOLA

Premier versement 60 fr. le solde 10 mois
VERSÉMENT 60 fr. payable en 10 mois

Don. Cat. ill. 43, rue St-Georges, Paris - Marais, 47, av. de la République

FABRIQUE FRANÇAISE

Pièces de rechange

pour Machines agricoles de tous systèmes

Sections Columbia

Stock important Livraison immédiate

Etab. ROFFO
8 Place Voltaire, PARIS (XI)

Baume Tue-Nerf Miriga

MAUX DE DENTS

Guérison infallible. C'est la seule préparation garantissant radicalement d'une façon définitive. Prix : 6 francs (toutes pharmacies). Env. fr. c. à : M. GIRAUD, Pharm., 8, rue St-Denis, LYON-VELOURS. n.c. 10.000

A VENDRE fonds vente location cabinet d'affaires.
109, rue de Paris, LILAS (Seine).
Paris, HENRY, imprimeur-gérant, 18, r. d'Enghien.

PARIS-NEGOCE

9 RUE MARTEL
PARIS X^e
VISITEZ NOS MAGASINS D'EXPOSITION

Quverts Dimanche 27 Avril toute la journée

VELOS

Hommes : 280 fr. Dames : 280 fr. Course : 300 fr. Enfant : 250 fr.
FUSIL à 2 coups, percuss. centrale : 210 fr. Hammerless : 360 fr.
FUSIL GRAS : 50 f. Revolver : 35 f. Carabine : 70 f. Canne-fusil : 35 f.
VOITURES d'enfants : 100 f. Centre bicyclette : 145 f. Landau : 155 f.
MONTRES : 15 f. Réveil : 18 f. Machines à coudre : 375 f. Phonos : 150 f.
Remise de 10 à 50 fr. par objet pour plusieurs achats

Capotages d'Autos — Bâches

Les TISSUS STEGANIQUES ne sont pas les seuls articles français promettant l'IMPERMEABILITE ABSOLUE, mais ils sont seuls à tenir LOYALEMENT leur promesse. Ajoutez à cela la résistance toute particulière de la Toile employée et vous aurez le secret de leur

REPUTATION MONDIALE

Pour éviter toute contrefaçon, la marque déposée « STEGANIQUE » est imprimée sur une lisière, de deux mètres en deux mètres.

A. HURET, P. MARCQ et Cie, à Pont-de-Briques-St-Etienne (Pas-de-Calais)
R. C. 102

ECZÉMAS RHUMATISMES DÉMANGEAISONS

La moindre écorchure, un petit bouton chez une personne qui a le sang vicié, acre, peut engendrer un Eczéma, de même les sujets rhumatismaux, arthritiques, diabétiques, sont prédisposés aux maladies de la peau. En lisant la lettre ci-dessous, les malades atteints de ces affections trouveront leur guérison.

Il y a environ deux ans, à la suite d'un accident, je pris un eczéma bien mauvais à me gêner jour et nuit ; cet eczéma fut compliqué par une attaque de rhumatisme aux genoux. Ayant pris connaissance de votre DÉPURATIF BLEU, j'en fis aussitôt l'essai et à la seconde cure, j'ai été radicalement guéri, je ne pouvais pas me chauffer, aujourd'hui, je descends mes escaliers comme à 20 ans, et je n'ai plus d'eczéma. Aussi, je ne me lasse de dire à ceux qui souffrent : « Prenez le DÉPURATIF BLEU, il vous guérira sûrement, comme il a fait à moi-même, etc. »

Signé : Brun.

Demandez le Dépuratif Bleu, 6 fr. Pharmacies. La cure complète, à raison, est adressée franco contre mandat de 24 fr. BRELAND, pharmacien, 31, rue Antoinette, Lyon.
(R. C. 373 bis.)

HENRI ESDERS

A SAINT-JOSEPH, 115, rue Montmartre. A LA TOUR SAINT-JACQUES, 83, rue de Rivoli.
A LA GRANDE FABRIQUE, 50, rue de Turbigo. AU PONT-NEUF, 4 et 6, rue du Pont-Neuf.
A SAINT-DENIS, 19, Boulevard Saint-Denis. AUX MONTAGNES SUISSES, 2, rue Monge.
Succursales : LYON, MARSEILLE & LILLE.

COSTUME MARIN ou QUARTIER-MAÎTRE
en belle serge, riches garnitures assorties.
COSTUMES 3 PIÈCES avec calotte ou pantalon en serge ou côtelé noir ou bleu.
65. » 85. » 105. » 130. » 150. »

Fig. 145 TOILETTE
mousseline corsege orné plis et broderie, voile mousseline, les 3 pièces : 29. »

Fig. 150 ROBE en belle mousseline garnie plis et entre-deux tulle brodé, voile tulle : 45. »

COMPLÉT SMOKING en beau tissu granité, revers soie : 295. »

COMPLÉT JAQUETTE en tissu poigné noir, façon tailleur : 350. »

Fig. 63 MANTEAU en crêpe maroc soie, col et parements brodés : 275. »

Fig. 73 ROBE élégante en soie martelée, noir, rouge, marine et gris : 320. »

175. » 160. »

R. C. Seine 165.770

Ces mêmes Marchandises sont expédiées aux mêmes prix en Province

Changement d'adresse de nos abonnés
Nous prévenons nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la dernière bande du journal et de 0 fr. 75 pour frais de réimpression de nouvelles bandes.